

Réunion du conseil Municipal du vendredi 25 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Béville-le-Comte à 19h30, sous la présidence de Monsieur Eric SEGARD, Maire.

Conseillers présents : M. Ségard, Mme Vérité, M. Decourtil, Mme Pauvert-Rémy, M. Bouvet, M. Bray, M. Cerclé, M. Deraeve, Mme Drouilleaux, M. Fleury, M. Gehan, Mme Jary, Mme Levesque, M. Masson, Mme Oury

Conseillers absents : Mme Clément, Mme Leclerc (pouvoir à M. Ségard), Mme Turlin (pouvoir à M. Bouvet)

Secrétaire de séance : Mme Oury

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 janvier 2022 sera approuvé lors de la prochaine séance de conseil.

M. Ségard ouvre la séance en rendant hommage à Robert Bezaud 1^{er} adjoint décédé le 24 janvier dernier et invite les conseillers à observer une minute de silence.

1/ Election délégué titulaire Energie Eure et Loir :

Robert Bezaud était délégué titulaire pour représenter la commune dans le syndicat Energie 28. Le Conseil municipal doit procéder à l'élection d'un nouveau délégué titulaire pour remplacer Robert Bezaud.

M. Cerclé qui est délégué suppléant précise qu'il n'est pas candidat. M. Masson se déclare candidat pour être délégué titulaire.

M. Masson est élu délégué titulaire pour représenter la commune au sein d'Energie Eure et Loir (vote 17 voix sur 17 votes exprimés).

2/ Energie 28 - Convention accès Infogéo

Le syndicat Energie Eure et Loir met à disposition le système d'information géographique Infogéo 28 qui permet d'accéder à de différentes données (cadastre, réseaux d'eau, d'énergies ou d'éclairage public...).

Les collectivités doivent procéder à la nomination d'un délégué à la protection des données personnelles, ce dernier ne peut pas être un élu. Energie 28 propose de signer une nouvelle convention d'accès à Infogéo.

Le conseil municipal décide d'approuver la convention d'accès à Infogéo 28, autorise Monsieur le Maire à signer ce document, et s'engage à désigner un délégué à la protection des données personnelles.

3/ Acquisition terrain ancien transformateur rue Emile Milochau :

M. Ségard expose que le terrain de l'ancien transformateur situé rue Emile Milochau peut être racheté par la Commune à Energie 28 pour l'euro symbolique. Le terrain pourra par la suite être cédé aux propriétaires riverains ou être affecté à un autre usage. La parcelle ZM13 a une surface de 240 m².

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'acquisition de la parcelle ZM13 à l'euro symbolique et autorise le Maire à signer les actes nécessaires à cette acquisition foncière.

4/ EPFLI – Fin d'intervention dossier Alimel :

Le Conseil municipal a approuvé le 30 novembre 2018 une demande d'intervention de l'EPFLI concernant le bâtiment Alimel situé rue Emile Milochau. Le mandat qui a été confié à l'EPFLI consistait à négocier l'acquisition des biens afin d'envisager la reconversion de cette friche industrielle d'une surface totale de 6949m².

L'EPFLI a fait réaliser en 2019 une étude historique du site par le cabinet Envisol. Un avis des domaines sur la valeur vénale du bien a été sollicité en 2019 (240 000 € pour le bâtiment avec son terrain et 78 000 € pour le terrain à bâtir situé à l'arrière des bâtiments).

A ce jour la procédure d'acquisition n'a pas aboutie. Dans ce cadre l'EPFLI sollicite la commune pour savoir si elle souhaite abandonner à ce stade la demande d'intervention sur ce bâtiment. En cas d'abandon l'EPFLI réclamera un forfait abandon de 400 € HT conformément à son règlement.

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré décide de mettre fin à l'intervention de l'EPFLI dans le cadre du projet d'acquisition des bâtiments de la friche industrielle Alimel et approuve le paiement du forfait abandon de 400 € HT à l'EPFLI.

5/ Questions diverses :

Travaux rénovation toiture mairie : le démarrage des travaux est prévu au mois de mars et la convention avec la Fondation du patrimoine est signée. Les dons peuvent être effectués sur le site internet de la fondation du patrimoine.

Elections : la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 4 mars. Le nombre d'électeurs inscrits à ce jour est de 1255. Les cartes électorales seront distribuées par la Poste à la fin du mois de mars. Celles qui n'auront pas été distribuées seront disponibles au bureau de vote.

Réhabilitation 24 Grande rue : M. Decourtil fait le point sur l'expertise avant démolition de la grange avec les propriétaires riverains.

Travaux de mise aux normes des branchements assainissement en domaine privé : ils sont prévus en avril et mai 2022.

Lycée de Hanches : M. Gehan explique que la sectorisation du lycée est en cours d'élaboration. Le cas des élèves de Béville scolarisés au collège de Gallardon a été soumis aux services départementaux de l'Education nationale.

SIRP : le conseil syndical a élu M. Tabut (Maire de Roinville) 1^{er} vice-président en remplacement de M. Lamothe qui a démissionné de tous ses mandats. Le Conseil d'école aura lieu le jeudi 17 mars 2022.

SIVOS : Mme Vérité informe le conseil du projet de remplacement de 2 cars pour un budget prévisionnel de 350 000 €.

Communauté de communes : le conseil communautaire a voté la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

Le projet de reconstruction de la halte-garderie de Béville est à l'étude avec une capacité de 20 places.

Fêtes et manifestations : tournoi de foot au stade le week-end du 11 et 12 juin 2022, feu d'artifice le jeudi 14 juillet 2022.

Office du tourisme des Portes euréliennes : Mme Levesque a participé à l'assemblée générale à Auneau.

Prochain conseil municipal : le vendredi 11 mars 2022 (vote du budget primitif)

M. SEGARD

MME VERITE

M. DECOURTIL

MME PAUVERT-REMY

M. BOUVET

M. BRAY

M. CERCLE

M. DERA EVE

MME. DROUILLEAUX

M. FLEURY

M. GEHAN

MME JARY

MME LEVESQUE

M. MASSON

MME OURY